

# Charte Stratégique Développement Durable

Au terme du cycle participatif "Avenir du territoire, parlons-en !" et d'échanges riches avec les acteurs du territoire, la CAC a adopté, le 15 décembre 2011, la charte stratégique de développement durable du parc d'activités d'Ozans. Cette dernière formalise la politique de développement durable qui sera mise en œuvre dans le cadre de l'aménagement et la gestion de ce site à vocation économique.

- › [Téléchargez la synthèse de la Charte stratégique Développement Durable](#)
- › [Téléchargez la charte stratégique Développement Durable](#)